



Commune de Conilhac-Corbières (11200)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 15 octobre 2025, Monsieur le Maire de Conilhac-Corbières a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

A l'issue de la procédure, la décision susceptible d'intervenir sera l'approbation de la révision du plan local d'urbanisme (PLU) par délibération du Conseil municipal éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le plan local d'urbanisme révisé approuvé sera tenu à la disposition du public.

A cet effet, Monsieur Michel BLAZIN, Ingénieur de l'Industrie et des Mines, retraité, a été désigné enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de MONTPELLIER.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête, seront à la disposition du public à la Mairie de Conilhac-Corbières.

- Le dossier sera également consultable en version dématérialisée sur le site de la mairie : <http://www.conilhac-corbieres.fr>
- Gratuitement sur un poste informatique à la Mairie de Conilhac-Corbières aux jours et heures d'ouverture au public.

Les observations sur le projet de révision générale du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie mais également par mail à l'adresse suivant :

enquete-publique-plu@conilhac-corbieres.fr

Les courriers reçus seront mis en ligne sur le site internet de la mairie au lien suivant : <http://www.conilhac-corbieres.fr> dans les meilleurs délais possibles.

Toutes les observations courriers, courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Elles peuvent être également adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie : Mairie de Conilhac-Corbières-RD 6113-11200 Conilhac-Corbières

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Conilhac-Corbières pour une durée de 33 jours à compter du lundi 10 novembre 2025 à 9 heures jusqu'au vendredi 12 décembre 2025 à 17 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h, les après-midis sur rendez-vous)

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie de Conilhac-Corbières, salle du Conseil, comme suit :

- Le Lundi 10 novembre 2025 de 09h00 à 12h00
- Le jeudi 27 novembre 2025 de 09h00 à 12h00
- Le 12 décembre 2025 de 14h00 à 17h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie et sur le site de la mairie au lien suivant : <http://www.conilhac-corbieres.fr>, et ce pendant un délai d'un an après la date de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est Monsieur le Maire de Conilhac-Corbières.


Le Maire,
Serge BRUNEL

